

DÉCISIONS de la 1^{re} Assemblée extraordinaire des personnes déléguées
de l'école Peter Hall, tenue le 14 février 2017 à 15 h
au Centre administratif de l'école Peter Hall

NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE DES DÉBATS

01.01 Que Frédérique Lecourt, membre du Conseil d'administration de l'Alliance, assume la présidence des débats de la présente Assemblée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01.02 Que l'Assemblée des personnes déléguées modifie l'ordre du jour présenté au document ADP.1617.001-Modifié pour devancer le point 6 « Assurance invalidité courte durée » au point 3.

01.03 Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que modifié :

1. Nomination de la présidence des débats
2. Adoption de l'ordre du jour (point de décision)
3. Assurance invalidité courte durée (point d'information)
4. Adoption d'un procès-verbal (point de décision)
5. Nomination au Comité pédagogique (point de décision)
6. Négociation de la convention collective (point de décision)

ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

01.04 Que le procès-verbal de la 1^{re} Assemblée des personnes déléguées de Peter Hall tenue le 14 octobre 2014 soit adopté tel que présenté.

NOMINATION AU COMITÉ PÉDAGOGIQUE

01.05 Que l'Assemblée des personnes déléguées de Peter Hall ajoute la nomination de Myriam Kabil, à titre de membre régulier au Comité pédagogique, et la nomination de Zohra Boutarène au poste de substitut.

NÉGOCIATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE

01.06 Que l'Assemblée des personnes déléguées de Peter Hall décide de ne pas procéder aux démarches de la renégociation de la Convention collective.

